

Alternative au « Tous à Saint Mauront »

25 octobre 2021 – IL – Territoire Grand Sud Est

Fin 2017, La Direction Orange Sud Est présentait un projet immobilier sur Marseille comprenant la construction d'un immeuble tertiaire de 13000m² sur le site de Nedelec (Newdelec). Les ambitions affichées évoquaient un immeuble emblématique très bien situé, face à la gare Saint Charles et à la sortie de l'autoroute d'Aix, offrant des conditions de travail et une visibilité accrues, un immeuble neuf aux nouvelles normes RSE permettant d'accueillir les activités Orange actuelles et à venir. En septembre 2021, il semble que ces ambitions soient largement révisées.

► Quelles ambitions pour Orange à Marseille ???

Lors du CSE de début septembre, la Direction a ainsi présenté un dossier portant une modification des projets immobiliers sur Marseille et qui propose ni plus ni moins l'abandon pur et simple de « Newdelec » avec une centralisation des activités Orange sur le site de Saint Mauront.

Où sont donc passées les belles ambitions affichées 3 ans plus tôt ? Avouons que ce revirement de stratégie consistant à supprimer purement et simplement la future vitrine d'Orange à Marseille a de quoi étonner.

► Scale up vs Business et Qualité de Vie au Travail

Afin de contribuer au large plan d'économies engagées à travers le programme Scale up, la Direction d'Orange explique que la modification de ce projet permettra de réaliser des économies financières substantielles par rapport au projet initial. La CFE CGC doute très fortement de ce calcul.

Elle estime que ce projet révisé permettrait de réaliser « seulement » 1M€ d'économies par an entre 2023 et 2036, ce qui est relativement mesquin au regard des impacts qu'il aurait sur la QVT. Le coût social pour les 1300 salariés n'est pas considéré, et nous ne pouvons que fortement douter des estimations du coût des travaux à engager sur Saint Mauront qui demandent de plus des études complémentaires.

A l'encontre totale des ambitions QVT

Ce projet, dans la façon de le mener, contredit totalement la politique QVT affichée par la Direction du Groupe Orange en septembre dernier :

- Placer les salariés au centre des projets comme condition de réussite
- Equilibrer les exigences économiques et les impératifs sociaux, la collégialité entre acteurs comme un gage de succès

- Un dialogue social de qualité basé sur l'écoute l'ensemble des parties prenantes

On ne peut malheureusement que constater que cette « étude d'opportunité » pour mener ce projet ne prend aucune considération de la politique groupe en la matière : dossier présenté comme une fatalité contre laquelle il est impossible de lutter, aucune évaluation des impacts sociaux, aucun détail sur les conditions de déroulement du projet



► Proposition de la CFE CGC Orange

Face à cette quasi-injonction, la CFE CGC Orange a pris ses responsabilités en avançant une proposition alternative prenant mieux en compte les aspirations des personnels et sur laquelle la direction devra apporter des réponses précises et argumentées en termes de faisabilité :

1- Reconsidérer le projet Newdelec comme solution cible.

2- A défaut, si les actions engagées unilatéralement par l'Entreprise ne le permettent plus, reprise et adaptation si besoin du scénario « statu quo » présenté lors du CE DTSI du 17/02/2018, pour :

- Limiter l'impact financier en trouvant l'équilibre entre réduction des coûts locatifs et investissements immobiliers
- Proposer une solution socialement acceptable et qui préserve l'attractivité du bassin d'emploi
- Prendre en compte l'ensemble des SDIT de l'agglomération, incluant tous les bâtiments et toutes les entités du groupe, pour développer les synergies
- Réduire l'empreinte carbone et évitant la concentration sur un site (meilleure occupation du territoire, limitation des déplacements)

Nous proposons un schéma directeur immobilier qui intègre également les filiales, sur la communauté d'agglomérations : Marseille, Aix, Marignane. Cette approche globale permettrait de :

- Développer la synergie entre nos équipes Orange, OBS et filiales
- Restituer certains bâtiments qui représentent une charge locative importante, et dont l'existence favorise

l'usage de double position de travail chez certains salariés.

Elle pourrait se traduire par les actions suivantes :

- Maintien du site Réattu, peu coûteux en charges locatives, avec restitution d'un bâtiment sur les 2 actuellement loués (le service de comptabilité pouvant rejoindre le bâtiment hébergeant l'UPR).
- Maintien de la TLM, en libérant tout ou partie de certains étages pour optimiser l'espace occupé et réduire le coût locatif.
- Maintien du site Saint Mauront, en limitant les réhabilitations aux besoins des services entrants.

Le maintien de ces 3 sites, répondant aux besoins métiers des personnels, permet de garder un point d'ancrage sur Marseille Sud, et laisse de la souplesse pour appréhender les mouvements des futures réorganisations.

- Concernant les autres bâtiments de la ville, des opérations de vente ou regroupement sont possibles, et à étudier en fonction des besoins : vente de bâtiments Saint Antoine, mouvement de personnels vers Saint Mauront (Saint Antoine, Campus) ou Saint Marcel (Saint Pierre) ...

La CFE-CGC Orange revendique

- ▶▶ La prise en compte de ses propositions
- ▶▶ Un dialogue social réel
- ▶▶ La garantie d'une Qualité de Vie au Travail



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG